DÉLIBÉRATION

Convention de partenariat entre Limoges Métropole et le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (GMHL) relative à la préservation et à la mise en valeur pédagogique des cours d'eau et zones humides

1 DOCUMENT - *Publié le 23 Décembre 2022*

Délibération du 14 décembre 2022

DEL_20221214_ESNAT_28_1_GMHL_PRESERVATION_COURS_D_EAU_ZONES_HUMIDES.pdf
(.pdf, 4,6 Mo)

TÉLÉCHARGER